

PÔLES

WWW.ENTREPRISES-AIX.COM

ACTU



N° 89
MARS 2026

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES DE

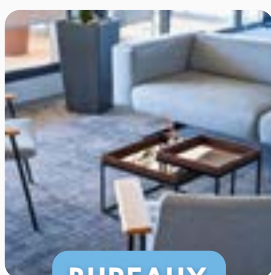
Bureaux, locaux d'activités, locaux commerciaux ou terrains ?

VOUS SOUHAITEZ

Valoriser, vendre, louer ou faire gérer ?

CONFIEZ-NOUS VOS LOCAUX PROFESSIONNELS

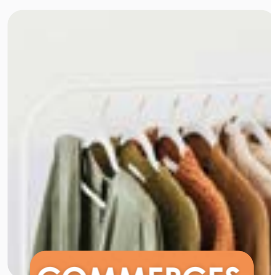
Acteur de référence en **immobilier d'entreprise** sur le Pays d'Aix, nous nous appuyons sur **un réseau actif d'entreprises**, d'investisseurs et de décideurs pour vous accompagner **la commercialisation et la gestion** de vos actifs.



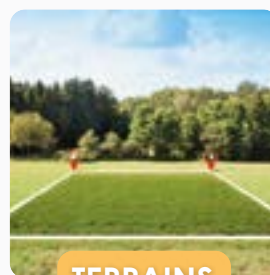
BUREAUX



ACTIVITÉS



COMMERCES



TERRAINS

Nos zones d'intervention :

Pays d'Aix - Pays Salonais - Étang de Berre - Pays de Martigues

VACANCE PROLONGÉE ? INCERTITUDE SUR LE PRIX DE VOTRE ACTIF ?

Réduction des délais
de commercialisation

Valorisation optimisée
de votre bien

Accompagnement
jusqu'à la signature



4,8/5

263 AVIS CLIENTS
IMMODVISOR

Besoin de commercialiser votre bien ?

Contactez-nous :  **04 42 399 399**



info@figuiere.com



04	GRAND ANGLE
4	Se former tout au long de sa vie
6	Les lieux d'enseignement
9	DOSSIER ENVIRONNEMENT
10	LOI APER Ombrières
13	PORTRAITS
14	Héliades
16	Elleanor de Provence
18	Locacœur
20	Le 315
22	Boucherie de la Pioline
25	CLUB ENTREPRISES
25	Tour du Propriétaire de l'Arena
26	Petit déjeuner d'accueil
28	CQFD
30	ACTU
51	QUOI DE NEUF
	Agenda, arrivées, déménagements, départs, fusions

En couverture : GROUPE CMT - ©Yohann SProd photographe



Tél : 04 42 24 40 26
Maison des Entreprises - 45, rue Frédéric Joliot
13290 Aix-en-Provence - contact@entreprises-aix.com
www.entreprises-aix.com



330, rue Guillaume du Vair
13290 Aix-en-Provence

Directeur de la Publication :
Jean-François Dubost

Responsable de la rédaction :
Patricia Marcellet

Comité de rédaction :
Véronique Majourel, Lauréline Lamothe, Philippe De Saintdo, Bernard Figuière, Estelle Duberland, Martine Debette, Christian Debette

Ont collaboré à ce numéro :
Martine Debette, Christian Debette, Véronique Majourel, Lauréline Lamothe, Ingrid Cappoen, Association Média-Production, La Creative Family

Conception et réalisation :

La Creative Family
Photos : Unsplash, Envato, Canva - Tous droits réservés
Impression : Caractère Imprimeur
Distribution ciblée et gratuite de 2500 exemplaires.
Dépôt légal 4^e trim 2024 - ISSN 1161-725X



GRAND ANGLE

A woman in a light blue shirt and dark trousers stands at the front of a room, gesturing with her hands as if presenting. She is facing a group of people seated in rows of chairs, seen from behind. A large screen displaying a bar chart is visible in the background.

Se former tout au long de sa vie

TEXTE : CHRISTIAN DEBETTE

La formation professionnelle tout au long de la vie constitue une obligation nationale. Elle vise à permettre à chaque personne, indépendamment de son statut, d'acquérir et d'actualiser des connaissances et des compétences favorisant son évolution professionnelle, ainsi que de progresser d'au moins un niveau de qualification au cours de sa vie professionnelle. Elle constitue un élément déterminant de sécurisation des parcours professionnels et de la promotion des salariés. Une stratégie nationale coordonnée est définie et mise en œuvre par l'État, les régions et les partenaires sociaux, dans les conditions prévues au 2° de l'article L.6123-1. Cette stratégie est déclinée dans chaque région, dans le cadre du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles.

Avec plus de 2 500 entreprises, le PAAP propose une large gamme de secteurs d'activités que Pôles Actu tente de mettre en valeur au fil des numéros. Parmi ceux-ci, de nombreuses structures d'enseignement et de formation permettant l'acquisition de compétences techniques et professionnelles directement liées aux besoins du marché du travail. Loin d'être complet, ce dossier présente quelques-unes de ces structures, ainsi qu'un des principaux acteurs dans le financement de la formation professionnelle : les Opérateurs de compétences (OPCO).

OPCO : Financement mais pas que !

Les OPCO, points de passage incontournables pour les entreprises pour tout ce qui concerne le financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Le financement de la formation professionnelle a fait l'objet d'une profonde réforme en 2019 avec la disparition des OPCA et la création des opérateurs de compétences (OPCO). Des structures chargées d'accompagner les entreprises dans le développement des compétences de leurs salariés. Il en existe onze, rassemblant et se répartissant la totalité des branches professionnelles. Les entreprises n'ont donc pas le choix de leur OPCO.



Des missions variées

Les missions allouées aux OPCO sont variées avec un point central, l'aspect financier. « Les OPCO ne collectent directement ni la taxe d'apprentissage, ni la taxe de formation continue. Ces montants sont inclus dans les cotisations URSAFF. Les entreprises ne se rendent pas vraiment compte de ce qu'elles paient puisque les versements directs aux OPCO ne concernent que les contributions complémentaires qui sont décidées chaque année par les branches professionnelles », indique Fabienne Bret, conseillère entreprise à l'agence OPCO EP (entreprises de proximité). À partir de ces collectes, les OPCO financent ensuite les formations, les contrats d'apprentissage et de professionnalisation.

Les deux principales contributions liées à la formation professionnelle et collectées par l'URSSAF sont :

- la Contribution à la Formation Professionnelle (CFP), qui finance la formation continue des salariés et demandeurs d'emploi
- la contribution CPF-CDD, prélevée uniquement sur les salariés en CDD et destinée à financer le Compte Personnel de Formation des CDD.

Au niveau national, le montant collecté par l'Urssaf s'élève à environ onze milliards d'euros !

Les OPCO ont également pour mission de financer la formation des salariés embauchés en contrat d'apprentissage allant du CAP au Master. L'OPCO EP prend en charge le financement d'un contrat sur 5 en France.

Les missions des OPCO ne s'arrêtent pas au financement puisqu'ils accompagnent les entreprises sous diverses formes. Aide à l'identification des besoins en compétences des salariés, aide à la conception d'un plan de développement des compétences, et orientation vers les bonnes formations ou certifications.

À noter que, de manière plus individuelle, les salariés peuvent également avoir recours à des formations par le biais de leur compte personnel de formation (CPF).



LES ONZE OPCO FRANÇAIS

(source travail-emploi.gouv)

Afdas : Culture, industries créatives, médias, communication, sport, loisirs et divertissement.

Atlas : Services financiers et conseil.

Uniformalion : Cohésion sociale.

AKTO : Entreprises avec forte intensité de main-d'œuvre.

OCAPIAT : Agriculture, pêche, industrie agroalimentaire et territoires.

2i : Interindustriel.

Construction : Travaux publics, négoce des matériaux de construction et entreprises de l'architecture.

Mobilités : Transport, voyages, distribution.

Entreprises de proximité : Artisanat, services de proximité et professions libérales.

Santé

Opcommerce



OPCO EP

OPCO EP, seul OPCO installé sur le PAAP, regroupe 54 branches professionnelles allant des métiers de bouche, du commerce, de l'immobilier jusqu'aux métiers du droit et à l'esthétique.

Une dizaine de salariés sont installés sur le PAAP pour des missions de conseil et d'aide aux entreprises.

LES LIEUX D'ENSEIGNEMENT

CESI

CESI Ecole d'ingénieurs est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche sous statut associatif à but non lucratif.

Créé par les entreprises elles-mêmes, il y a près de 70 ans, le CESI, comme on a tendance à l'appeler, est dirigé par un conseil d'administration composé des principales branches professionnelles.

Implantée sur 26 campus en France, l'école est présente à Aix-en-Provence depuis 30 ans. Elle forme les talents scientifiques et techniques de demain afin de répondre aux besoins en compétences des entreprises et d'accompagner, dans les territoires, les grandes transitions. Pour répondre aux enjeux des entreprises et des territoires, et face au déficit d'ingénieurs et techniciens experts auquel notre pays fait face, CESI forme 18 000 étudiants dans les domaines du BTP, du numérique, de la performance industrielle, de l'électronique embarquée, mais aussi des ressources humaines et du management.

Au-delà des activités d'enseignement, le laboratoire CESI-LINEACT, par sa production scientifique et son attractivité, attire des talents du monde entier et renforce le rayonnement de l'école. Recherche appliquée, innovation, entrepreneuriat et intrapreneuriat s'y déploient en synergie avec les entreprises, renforçant la compétitivité et le transfert de technologies dans l'économie française.



CESI ÉCOLE D'INGÉNIEURS

60 salariés et plus de 250 intervenants
850 Etudiants
Formations diplômantes de Bac + 2 à Bac +6

CIPEC : LA MATERNELLE BILINGUE DU PAAP

Savez-vous qu'une école maternelle se trouve sur le PAAP ? Une école privée internationale qui accueille les enfants à partir de deux ans et dispense les cours en français et en anglais. Intégrée dans Cipec, école primaire internationale de 190 élèves implantée à Luynes depuis 1984 et rachetée par Bertrand Bigay et Kristina Valeix en 2020, l'école compte quatre classes d'une quinzaine d'élèves. « Si nos élèves viennent principalement de Bouc-Bel-Air et d'Aix-en-Provence, ils sont issus de 32 communes dont Marseille et Martigues. Nous accueillons des Français dont les parents souhaitent que leur enfant acquiert très tôt les bases de la langue de Shakespeare, et des étrangers, quelle que soit la nationalité et donc la langue d'origine, qui veulent que leur enfant apprenne le français. Au total, 37 nationalités se côtoient. Un brassage culturel très riche. En CM2, ils sont totalement bilingues. Nous proposons également une troisième langue comme l'allemand », indique Bertrand Bigay. Bien que non conventionnée Éducation Nationale, les dirigeants ont décidé de suivre les programmes d'enseignement français et anglais. Sans aucune aide de l'État, le coût de l'enseignement est totalement à la charge des parents. « Certes, ce n'est pas accessible à tous. Pour certains parents, dont je fais partie, c'est un véritable choix. Plutôt que d'épargner dans l'objectif de transmettre un patrimoine, j'ai investi dans les études de mes enfants en maternelle et primaire. Ils

sont revenus dans le public à partir du collège en étant bilingue et avec une richesse culturelle forte », précise Bertrand Bigay.

On retrouve parmi les élèves :

- 1/3 d'expatriés, dont la majeure partie ont les parents qui travaillent dans les grosses entreprises du PAAP
- 1/3 franco-français
- 1/3 binationaux ou français qui rentrent de l'étranger et qui veulent conserver l'anglais.

Quand on n'utilise pas la langue (organe) pour prononcer certains sons avant l'âge de trois ans, on perd cette capacité. Exemple avec le fameux « the » anglais !



CIPEC

04 42 60 84 25
Domaine de Fontvieille
505, Route de Bouc-Bel-Air, 13080 Luynes
www.cipec.com

FOSELEV

Technic Hydro Formation / Levage et mécanique industrielle

Professionnel reconnu, notamment dans le domaine du levage, Foselev a transposé ses compétences dans celui de la formation. Une offre étendue à la manutention, la sécurité, la mécanique industrielle et le soudage. Ceci par l'intermédiaire de TECHNIC HYDRO FORMATION, filiale du groupe FOSELEV et organisme de formation agréé et certifié Qualiopi et CACES.

Formations dispensées à son propre personnel et également à celui des grands acteurs de l'industrie,



de la pétrochimie, de la construction et de l'énergie. L'entreprise dispose d'une plateforme pédagogique de 3 000 m² sur le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence. Elle y dispense un apprentissage en conditions réelles sur grues mobiles, camions dotés de grues de chargement, nacelles et chariots élévateurs. Un atelier de 700 m², équipé d'un large éventail de machines tournantes (pompes, compresseurs, bancs de jointage...) et de tout l'outillage spécifique, permet la mise en œuvre de formations en mécanique industrielle.

TECHNIC HYDRO FORMATION

04 42 16 31 46

thf@foselev.fr

Près de 800 stagiaires formés chaque année

Une dizaine de formateurs

www.foselev.com/services-logistique/formation/

PRÉPA-SPORTS

DOMAINE DU SPORT

Les métiers du sport représentent entre 300 000 et 400 000 emplois en France. Avec une palette de métiers très large et une dynamique positive liée notamment au développement du sport santé, le sport offre de belles opportunités.

Créé par Bernard Porta en 1993, Prépa-Sports s'est implanté sur le pôle d'activités en 2002.

Ici, on forme aux métiers du sport : que ce soit par l'obtention de BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport), de DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation et du Sport) ou des CQP IF (Certificat de Qualification Professionnelle Instructeur Fitness) plus adaptés aux reconversions. Prépa-Sports propose plus d'une quinzaine de formations qualifiantes.

Certaines d'entre elles débouchent sur l'obtention d'une carte professionnelle permettant d'exercer comme coach sportif de musculation, prof de fitness, éducateur sportif polyvalent, maître-nageur sauveteur, moniteur ou monitrice de cyclisme, d'équitation...

Prépa-Sports propose également des formations de secourisme (PSC, SST...) pour les besoins de l'entreprise

ou tout simplement pour toute personne soucieuse d'apprendre à réagir face à des situations de la vie quotidienne (malaise, fractures, brûlures...).

Toujours à destination des entreprises, Prépa-Sports a ouvert un module de formation de deux jours intitulé « Développer de l'activité physique et sportive en milieu professionnel ».

Enfin, à destination des entreprises, Prépa-Sports organise des séances de recrutement à travers des rencontres sportives entre candidats et recruteurs. Des ateliers sportifs anonymisés, avec pour support l'EducBall, sport cousin du football, qui constituent une approche plus humaine et plus directe du recrutement.



PRÉPA-SPORTS

04 42 90 57 08

Une soixantaine de salariés (16 à 17 ETP)

300 à 350 stagiaires

CA 2,2M€

TEXTE : MARTINE DEBETTE

CFA BTP

Au cœur du pôle d'activités, le CFA du bâtiment d'Aix-en-Provence s'impose comme un partenaire essentiel pour les entreprises qui recherchent des compétences solides et immédiatement opérationnelles.

Spécialisé dans les métiers du bâtiment, le CFA a développé une offre de formation continue, reconnue pour sa qualité, avec un taux de satisfaction de 97 %. Ici, pas de discours théorique : les formateurs viennent du terrain et transmettent des gestes précis, des méthodes éprouvées et les règles indispensables pour travailler en sécurité. Le CFA est d'ailleurs reconnu par l'INRS, un gage de sérieux pour les entreprises qui doivent répondre à des obligations réglementaires strictes, notamment en habilitations électriques, travail en hauteur ou montage d'échafaudages.

L'autre force du CFA réside dans ses formations sur mesure, construites en lien direct avec les besoins des

artisans et PME du territoire. Les sessions peuvent se dérouler au CFA ou en entreprise, afin de s'adapter aux contraintes de production. Le CFA accompagne aussi les reconversions professionnelles et propose des initiations métiers permettant de découvrir la maçonnerie, l'électricité, la plomberie chauffage, la menuiserie ou la soudure. En formant chaque année de nombreux professionnels, le CFA contribue à la qualité des chantiers et au dynamisme économique du Pôle d'Activités, tout en préservant l'excellence des savoir-faire du bâtiment.



CFA BTP

04 42 60 74 74

205, Rue Albert Einstein

www.cfadubatiment.fr/btp-cfa-aix/

DE VINCI AÉRO : devenir pilote de ligne !

Implanté sur le PAAP depuis 2016, De Vinci Aéro est un centre de formation professionnelle spécialisé dans la formation et la qualification de pilotes pour les avions de la famille Airbus 320 (A318, A319, A320, A321). Il est agréé ATO (Approved Training Organisation).

Accéder à cette formation nécessite quelques prérequis : être majeur, titulaire de la licence de pilote privé (c'est-à-dire pilote de loisir, sans droit à rémunération), et de la licence commerciale, avant de passer à la formation spécifique pour l'A320.

Une formation en deux parties. La première passe par « des cours au sol » et aborde les systèmes de l'A320 : électriques, hydrauliques, pneumatiques, etc. La seconde partie porte sur l'acquisition des bases de pilotage via des séances théoriques, ainsi qu'en simulateur « full-flight », c'est-à-dire sur des vébins qui bougent en trois dimensions (DFFS). Cette étape étant validée, l'élève pilote se retrouve aux manettes d'un A320 pour faire des tours de piste. Au total, six décollages et six atterrissages en une heure.

« Une fois la qualification inscrite sur la licence, il ne reste plus qu'à postuler auprès des compagnies aériennes, qui opèrent sur A320, pour acquérir de l'expérience. Pour cela, l'équipe De Vinci Aéro transmet la liste des compagnies qui opèrent « A320 ». Et lorsque le stagiaire est sélectionné, l'équipe De Vinci Aéro le prépare au simulateur qui correspond à la sélection à venir », indique Maxime Fananas, responsable commercial De Vinci Aéro.

DE VINCI AÉRO

730, rue René Descartes, PAAP

04 42 61 84 67

commercial@vinci.aero

DOSSIER

Environnement





Découvrez notre fiche technique dédiée au Livre Blanc RSE « Loi APER Ombrières », désormais disponible sur notre site internet :

www.entreprises-aix.com

Toutes les fiches sont consultables en ligne pour accompagner vos démarches éco-responsables.

LOI APER Ombrières

C'EST QUOI ?

Aussi appelée « loi EnR », la loi APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables) est sortie le 10 mars 2023 et vise à déployer massivement les énergies renouvelables en France dans les années à venir afin d'atteindre les objectifs en matière de production et de consommation d'énergies renouvelables.

LES ACTIONS

- Accélération de l'agrivoltaïsme (pratique combinant production d'énergie solaire et agriculture).
- Développement des projets d'énergies renouvelables facilités grâce à la simplification des procédures administratives (divise par 2 le temps nécessaire à la mise en place d'installation énergétique).
- Encourager l'intégration respectueuse des systèmes de production d'énergies renouvelables (éoliennes par exemple) dans le paysage français.
- Mise en place de zone d'accélération (ZAEnR) visant à concentrer le développement des énergies renouvelables dans des zones spécifiques.
- Création d'un observatoire des énergies renouvelables et de la biodiversité permettant de suivre l'impact environnementales des installations énergétiques.
- Mise en place de mesures de financement et de partage de la valeur pour le secteur des énergies renouvelables (soutien économique du secteur).



ENJEUX ET OBJECTIFS

Face à une crise énergétique et climatique sans précédent, la France s'efforce de rattraper son retard dans la transition énergétique. Pour se préparer aux conséquences de cette transformation, l'État déploie une série de mesures visant à faire face à la hausse des prix de l'énergie, à réduire la consommation énergétique et à lutter contre le changement climatique. Cette loi a pour objectif d'accélérer la production d'énergies renouvelables en exploitant pleinement le potentiel des surfaces sous-utilisées pour la production d'énergie solaire. Les enjeux de la loi APER sont à la fois énergétiques, environnementaux et écologiques.

LES OBLIGATIONS

La loi APER oblige la mise en place de systèmes de production d'énergie renouvelables sur les grands parcs de stationnement extérieurs (parkings publics et privés) dont la surface est supérieure à 1500 m². Ces gisements de production d'énergie encore non utilisés se verront dotés de systèmes d'ombrières photovoltaïques sur au moins la moitié de leur superficie (l'ADEME estime le potentiel énergétique à 4 GWc). Leur mise en place reviendrait à un investissement d'environ 400 €/m².

Un grand merci aux entreprises rédactrices pour leur précieuse contribution à l'élaboration de ces fiches techniques.



MISE EN CONFORMITÉ

Pour les parcs déjà existant, l'obligation s'applique à compter du 1^{er} juillet 2023. Pour les parcs neufs, elle s'applique lorsque la demande d'urbanisme a été déposée à compter de la promulgation de la loi (10 mars 2023). Pour les parcs gérés en concession ou délégation de service public, la mise en application de cette obligation commence au moment du renouvellement ou de la conclusion d'un nouveau contrat :

- Avant le 1^{er} juillet 2026
- Après le 1^{er} juillet 2028

Pour les parcs non gérés en concession ou délégation de service public, l'obligation commence :

- Le 1^{er} juillet 2026 pour les parcs de 10 000 m² ou plus (+833 places)
- Le 1^{er} juillet 2028 pour les parcs supérieurs à 1 500 m² et inférieurs à 10 000 m² (125-833 places)

La surface d'une place de parking est estimée à 12 m².

Les parkings neufs et à rénover (publics ou associés à un bâtiment) de plus de 500 m² ont également l'obligation d'installer des ombrières photovoltaïques et des dispositifs de gestion d'eau pluviale. Les parkings couverts quant à eux doivent inclure des dispositifs de production d'énergie verte ou un aménagement végétalisé. Enfin cette exigence d'implantation touche également les bâtiments commerciaux, industriels, logistiques et artisanaux de plus de 500 m² ainsi que les espaces de bureau de plus de 1000 m².

DATES CLÉS



Parc de + 10 000m²



Parc entre 1500 et 10 000m²

LES EXCEPTIONS

- Dérogation en cas de mise en place de systèmes de production d'énergie renouvelable équivalente ou supérieure aux ombrières photovoltaïques.
- Coût financier disproportionné rendant l'installation impossible (compromet la viabilité économique du propriétaire)
- En cas de contraintes techniques, architecturales, environnementales, patrimoniales ou de sécurité liée au site ou au paysage
- Parking ombragé d'au moins 50% par les arbres
- Si la suppression ou la transformation (partielle ou totale) du parking est prévu



LES SANCTIONS

Dans le cas d'un non-respect des réglementations et des obligations, des sanctions financières (amendes) peuvent avoir lieu :

- Jusqu'à 20 000 € pour les parkings de moins de 10 000 m²
- Jusqu'à 40 000 € pour les parkings de plus de 10 000 m²



06.13.88.83.53



PILATES MAT
YOGA
STRETCHING
REFORMER



485 Rue Marcellin Berthelot
Mercure C
13290 Aix-en-Provence

lebus **PRO**
PAAP - Arbois

LA METROPOLE
Mobilité

**LAISSEZ-VOUS
TRANSPORTER**



- ✓ **SIMPLE**
DE PORTE À PORTE
- ✓ **PRATIQUE**
EN DERNIÈRE MINUTE
- ✓ **SEREIN**
PAS DE SOUCIS
DE PARKING



NOUVEAU !
VALIDEZ AVEC VOTRE CARTE
BANCAIRE OU TOUT OBJET
CONNECTÉ.



RÉSERVEZ SUR L'APPLI



Téléchargez dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

PORTRAITS

Héliades
Eleanor de Provence
Locacœur
Le 315
Boucherie de la Pioline



TEXTE : MARTINE DEBETTE

Héliades

Nicolas Ivaldi : « Notre métier est de vendre du rêve ! »

Partir en voyage ! Une perspective que nous sommes nombreux à placer en tête de nos envies. Depuis plus de 50 ans, le tour operator Héliades transforme le rêve en réalité. Rencontre avec Nicolas Ivaldi, directeur général d'Héliades depuis 2021.

Pôles Actu : Faites-nous rêver en présentant votre activité !

Nicolas Ivaldi : Héliades est une filiale du groupe lyonnais Marietton Développement, qui est le plus important groupe de tourisme français. Quant à Héliades, il est le premier tour operator français pour la Grèce, notre première destination. Ce n'est pas la seule puisque nous en vendons beaucoup d'autres, comme le Cap-Vert, la République Dominicaine, le Mexique. Nous sommes également le spécialiste des pays lusophones : le Portugal, Madère, les Açores. L'essentiel de nos produits est commercialisé en BTB (business to business, c'est-à-dire via des transactions avec les professionnels, ndlr.), notamment des réseaux tiers et des agences de voyage, et très peu en BTC (business to consumer, c'est-à-dire vente au particulier, ndlr.).

Comment construisez-vous votre offre ?

Pour offrir un panel large et de qualité, nos équipes sont quotidiennement en contact avec nos prestataires et nos fournisseurs, en France comme à l'étranger. Quelle que soit la destination, notre objectif est de concevoir une offre qui répond à la fois aux envies et aux attentes de notre clientèle et, surtout, de s'assurer que le séjour se déroulera dans les meilleures conditions, depuis le départ jusqu'au retour. En Grèce et ailleurs, nous proposons, une large gamme de clubs pour satisfaire toutes les envies : les Clubs Héliades Essentiel, pour les voyageurs à petit budget en quête de simplicité, les Clubs Héliades où les vacanciers profiteront d'une ambiance chaleureuse animée par nos équipes, et les Héliades Signature, des hôtels haut de gamme alliant élégance et expériences exclusives.

Quelles sont les destinations les plus demandées ?

Notre produit phare est vraiment la Grèce. En plus des séjours, nous vendons beaucoup de croisières au départ d'Athènes, que ce soit en paquebot, en voilier ou en catamaran. Les combinés dans les îles grecques, avec des traversées maritimes, constituent la majeure partie de notre volume de passagers sur cette destination. Beaucoup de clients français demandent à aller sur l'île Amorgos, une île des Cyclades où ont été tournées de nombreuses scènes du film « Le Grand Bleu » de Luc Besson.

Comment évolue votre métier ?

Par l'adaptation. Contrairement à il y a quelques années, les clients veulent tout, tout de suite. Ils cherchent, ils comparent. Nous devons donc être très attentifs à l'accessibilité du produit, à son prix et à sa qualité. Nos offres sont ajustées aux demandes de notre clientèle afin de lui proposer les meilleurs rapports qualité-prix. Nous utilisons un outil qui permet de construire un voyage à la carte en cinq minutes. Pour les groupes, à partir de 16 personnes et avec une moyenne qui atteint la quarantaine, nos offres sont un peu plus standardisées.

Contrairement à ce que beaucoup de personnes pensent, dans notre métier, on ne travaille pas avec des marges exorbitantes. Il y a beaucoup de contraintes et de risques financiers par rapport à des engagements aériens, hôteliers et autres. Ce qui fait qu'il est parfois compliqué de gérer tout cela. Mais c'est vrai qu'on vend du rêve et c'est quelque chose de très excitant au quotidien.

Quelle est l'histoire d'Héliades ?

Héliades a vu le jour en 1975, créé par Xavier de Neuville qui était un fervent amoureux de la Grèce, et notamment de ses îles et de Chypre. Ce qui explique pourquoi elle est devenue et est restée la destination principale avec une fréquentation très marquée durant l'été, et un peu moins hors saison. Pour nous affranchir de la saisonnalité et lisser notre activité sur toute l'année, nous avons opéré, depuis 2007, une diversification vers le Cap-Vert et les destinations lusophones. Depuis la période Covid, les ventes sur du très long-courrier ont explosé. Notamment vers le Mexique, la République Dominicaine, le Costa Rica. Et nous avons étoffé notre offre en lançant la Barbade, la Colombie et la Jamaïque. Ce qui génère du chiffre d'affaires et permet, à nos équipes, de gérer un volume d'activité toute l'année.

Quel est le quotidien de vos équipes ?

Sur le PAAP, nous gérons tous les appels nationaux du tour operator. Nous avons cinquante salariés dispatchés dans plusieurs services : les réservations, le suivi des dossiers pour gérer l'après-vente et le suivi du client (carnet de voyage, sur place et à son retour). Notre service production fabrique nos brochures, négocie des accords commerciaux, au meilleur prix, avec les prestataires à l'étranger et les chaînes hôtelières, par exemple. Notre service transport traite aussi bien les vols charter, que nous affrétons, que les vols réguliers. Ces derniers sont de plus en plus récurrents car nous devons répondre à la demande de flexibilité liée à la durée moyenne d'un séjour qui est passée d'une semaine, il y a quelques années, à neuf nuits. D'autant que nous privilégions toujours un départ au plus proche du domicile de nos clients. Sans oublier les services fonctionnels.

50 ans, ça se fête !

Ce cinquantième anniversaire va donner lieu à des animations. « Pour marquer cet anniversaire, nous allons organiser des animations, dont une soirée avec nos partenaires, distributeurs et prestataires. Et nous prévoyons de proposer des offres très attractives ».

Toutes destinations confondues,
Héliades enregistre un peu plus de

55 000
passagers annuels.

Avec un volume d'affaires global
aux alentours de

64
millions d'euros.

Héliades

Europarc de Pichaury,
1330, avenue de la Lauzière,
Bâtiment D5 – PAAP.

04 42 90 13 00

heliades.fr

 @heliadesvacances

 @HeliadesVacances

TEXTE : MARTINE DEBETTE

Elleanor

Les robes de mariée sur mesure de Sarah Gabel



Du vêtement de tous les jours à la robe de mariée... En quelques années, Elleanor de Provence s'impose dans l'univers de la mode, et plus particulièrement de la robe de mariée.

Il y a trois ans, Sarah Gabel quitte son job dans les ressources humaines et se lance dans l'aventure entrepreneuriale en créant Elleanor de Provence. « Elleanor de Provence est née d'un désir profond de créer un vêtement personnel, qui ait du sens, apporte du plaisir, dépasse la simple apparence et célèbre l'individualité de chaque femme. Mon ambition est d'aller au-delà des tendances éphémères en proposant une mode durable et authentique, où chaque robe, dans les mélanges de couleurs, textures, détails, s'adapte aux goûts et besoins uniques de chacune. Les tenues sont conçues avec soin, incarnant l'authenticité, la qualité et le savoir-faire à travers le sur-mesure et les éditions limitées. La marque est le reflet de mes valeurs profondes : des créations pensées pour durer, se personnaliser et révéler l'essence de chacune », explique Sarah Gabel.

Concevoir un vêtement unique

Constatant qu'il n'y avait pas vraiment d'offre de prêt-à-porter personnalisable sur le marché, Sarah Gabel a débuté en imaginant et concevant, chaque mois, une dizaine de vêtements modèles qu'elle pouvait adapter en fonction des attentes de ses clientes. « J'ai rapidement acquis et développé des compétences complémentaires qui m'ont incitée et permis de m'orienter vers le sur-mesure. Depuis toujours, je suis attirée par le non standardisé et, de plus en plus, c'est ce que recherchent mes clientes. Elles veulent quelque chose d'unique », souligne la dirigeante. Elle ajoute, avec un large sourire et une certaine fierté : « Je trouve vraiment génial de partir de la femme, de son corps, de sa personnalité pour concevoir un vêtement unique qui lui correspond vraiment ».

Le virage vers la robe de mariée

L'évolution de son activité est arrivée par hasard. Enfin, presque ! Il y a un an, une famille lui commande une robe de mariée, puis les robes de soirée des demoiselles d'honneur, des copines, des mamans des mariés. La créatrice Sarah se lance alors à fond sur ce nouveau projet qui est une belle opportunité de faire valoir sa créativité. Un succès qui a marqué la vie de son atelier. Désormais, elle est entièrement focalisée sur cette activité de robe de mariée, ainsi que sur les robes de soirée pour les demoiselles d'honneur et les familles. Un choix qui s'avère payant puisque, même si la conception de la robe de mariée parfaite prend du temps, cette activité génère désormais 95% de son chiffre d'affaires. Pour aider les futures mariées à se projeter, Sarah Gabel a développé un système modulable, déposé, permettant d'associer différentes pièces (haut, jupe, manches), afin de composer une silhouette sur mesure. L'approche permet de réutiliser certaines pièces après le mariage, séparément, et d'imaginer des déclinaisons, y compris dans d'autres couleurs.

Une chaîne de valeur(s)

Pour certains modèles, Sarah collabore avec des ateliers, principalement situés dans la région d'Aix-en-Provence et à Rennes. Toutefois, afin de répondre aux impératifs financiers et aux exigences spécifiques de certains projets, elle sollicite des ateliers spécialisés à l'étranger. « C'est le cas, par exemple, pour la réalisation de robes nécessitant un volume important, il est parfois nécessaire de travailler avec des partenaires en Roumanie, en Ukraine ou au Portugal, car la production exclusivement française ne permettrait pas de maintenir une compétitivité tarifaire sur ce type de modèles », note la créatrice.





© M.Debette

Qu'est-ce qui est le plus important dans son activité ?

C'est de bien comprendre les attentes de ses clientes : « L'écoute active est vraiment très importante. Il arrive que nous ayons des demandes très particulières et/ou avec des difficultés techniques. Récemment, on nous a demandé une robe ayant un gonflé en mousseline. Sachant que la mousseline est un tissu très aérien qui a tendance à retomber, il a fallu trouver la solution technique adaptée à cette demande. Ça fait partie des contraintes du sur-mesure, de la personnalisation ! ».

Quel est le délai entre la commande et la livraison ?

« Le délai dépend du niveau de création. Pour un projet sur mesure complet, plusieurs mois sont nécessaires. Pour des projets de demi-mesure, ou de personnalisation, le calendrier peut être plus court. Pourquoi ? Parce que nous réalisons un patronage, c'est-à-dire le plan de la robe puis, au fil des rendez-vous, nous le mettons au point en tenant compte de ce que la cliente souhaite pour qu'elle soit satisfaite à 3 000% », révèle la créatrice.

Elleanor

75, rue Marcellin Berthelot
Antelios - 2^{ème} étage.

06 38 35 88 08.

Internet, un outil du quotidien

La création s'inscrit dans son ADN. Ce qui ne dispense pas d'utiliser des outils désormais incontournables : « Comme la mode, le digital est en pleine évolution, ce qui est révélateur de notre société. Une partie de ma clientèle me contacte par le bouche-à-oreille. Mais c'est essentiellement via internet qu'on fait appel à mes services. L'intelligence artificielle est utilisée comme un outil de projection. Des visualisations 3D permettent aux futurs mariés de mieux se représenter les volumes, l'allure, et les équilibres avant la fabrication », dévoile la couturière.

Quel est le crédo de Sarah Gabel ? Voici la réponse, que l'on peut trouver sur son site internet : « Marre des robes de mariée standardisées et sans âme ? Je m'appelle Sarah Gabel, et j'ai créé Elleanor de Provence pour une raison simple : la mode m'a toujours attirée, mais elle m'a souvent déçue. Trop froide. Trop creuse. Trop formatée. Moi, je voulais du vrai. Du vécu. De la beauté qui touche. Mes parents m'ont appris à ne pas rentrer dans les cases, à être pleinement moi-même. Mes enfants, eux, m'ont rappelé l'essentiel. Alors j'ai quitté mon CDI et troqué mes missions RH pour une voie plus exigeante : créer des robes qui révèlent celles qui les portent. Parce que chaque femme mérite une robe qui dit : "C'est moi." »

TEXTE : MARTINE DEBETTE

Locacœur, des DAE pour faire face à l'urgence.

Spécialisée dans la location et la maintenance de défibrillateurs automatisés externes (DAE) et d'équipements de premiers secours, Locacœur est un des leaders nationaux de ce secteur d'activité.



Si l'entreprise a vu le jour en 2013, c'est en 2017 que Thibaut Antoine-Pollet en fait l'acquisition, signant ainsi un changement radical de sa vie professionnelle : « En 2010, alors que je travaillais aux États-Unis, dans le secteur bancaire, j'ai eu la chance d'avoir un employeur équipé d'un défibrillateur cardiaque qui m'a sauvé la vie alors que je faisais un arrêt cardiaque », indique le dirigeant. Lorsqu'il décide de revenir en France, il monte une petite structure de conseil en stratégie en attendant de trouver une entreprise à reprendre. « Je n'avais pas de cible particulière. C'est complètement par hasard que je suis tombé sur Locacœur. J'ai tout de suite été séduit par ce projet. La structure était dormante. L'ensemble du stock tenait dans le coffre d'une voiture, mais j'ai perçu son potentiel de développement », explique Thibaut Antoine-Pollet.

Un potentiel qui s'est confirmé puisque Locacœur propose la location et la maintenance de DAE et d'équipements de premiers secours, tout en assurant la télésurveillance en continu pour s'assurer que tout fonctionne bien. La géolocalisation en temps réel permet d'alerter les secours et favorise les chances de survie des victimes. Et pour que chacun soit formé, des formations sont proposées pour une utilisation efficace de ces DAE. Résultat ? « Notre méthodologie et nos exigences sont un plus. Nous proposons la solution la plus qualitative au monde et nous sommes en discussion avec des structures internationales intéressées par l'unicité de notre offre », souligne le président de l'entreprise.

L'IA, un soutien utile

Un défibrillateur est un matériel médical de classe 3, la classe la plus élevée, soumis à des règles très strictes. Lorsqu'un technicien vérifie un défibrillateur, il engage la responsabilité morale et juridique de l'entreprise. Il lui est demandé de fournir des documents, des photos, etc. qui seront vérifiés pour s'assurer que tout est conforme. Locacœur a développé et déployé, en septembre 2025, un modèle d'intelligence artificielle qui analyse toutes les données disponibles, afin d'obtenir un niveau de certitude et de validité de l'intervention et du fonctionnement du DAE. « Il y a et il y aura toujours une validation humaine, le rôle de l'IA est d'assister l'expertise humaine, de donner un score de confiance qui valide le constat du technicien expert, l'objectif étant de réduire le taux d'erreur de ce qui est routinier. Nous n'avons pas encore beaucoup de recul, mais jusqu'à présent, le taux d'erreur est passé à quasiment zéro, avec une vitesse de traitement de la maintenance passée de vingt minutes à trois minutes » précise le dirigeant.

L'arrêt cardiaque, un risque qui peut coûter cher

L'arrêt cardiaque en milieu professionnel est souvent sous-estimé par les chefs d'entreprise, alors que, du fait de la loi, il est systématiquement requalifié en accident du travail, entraînant des conséquences financières,

Locacœur, en bref !

SAS au capital de **30 000€** : Emplois temps plein **10**

Des partenaires et prestataires
**déployés sur
le territoire français**

légales et organisationnelles d'un décès. « Je n'arrive pas à comprendre qu'un chef d'entreprise accepte de porter un tel risque. Quel est le coût d'un décès sur un site professionnel ? Il se mesure en centaines de milliers d'euros. Alors qu'un défibrillateur coûte 1 000 à 1 500€. Nous proposons une solution de location de défibrillateurs, incluant l'installation, la maintenance et la formation, pour gérer ce risque. Et nous en prenons la responsabilité d'exploitation », insiste Thibaut Antoine-Pollet.

Et l'avenir ?

« Il est très porteur ! Notre qualitatif fait que nous avons une base clients très solide. 10% de notre croissance résulte de nos clients qui nous recommandent à d'autres structures ou passent des commandes supplémentaires. Notre force est d'avoir développé tous nos systèmes et notre technologie de télésurveillance et de téléassistance de telle manière que nous ne soyons pas contraints par la langue, les lois ou les cultures locales, que ce soit en France, aux États-Unis, au Moyen-Orient ou ailleurs », explique Thibaut Antoine-Pollet. Le dirigeant ajoute : « Nous sommes ouvertement en recherche d'investisseurs pour notre développement à l'international. Nous avons l'expertise, l'aspect technique, la recherche et le développement (R&D), les logiciels. Mais nous sommes conscients que nous ne pouvons pas le faire seuls ». Des contacts sont déjà engagés, notamment avec un gros fabricant de DAE intéressé par la technologie NYXEOS développée par Locacœur. Ce qui garantirait plusieurs années de production. Des autorités sanitaires, d'un pays autre que la France, étudient la capacité d'un déploiement sur leur territoire. D'autres projets sont également dans les tuyaux.



Des DAE en bonne santé

Selon l'entreprise, l'arrêt cardiaque tuerait, chaque année, cinq millions de personnes à travers le monde. Un arrêt cardiaque ne laisse que 3 à 5 minutes pour agir. Passé ce délai, et en l'absence de réanimation, les chances de survie chutent de 10% par minute. Or, en France, moins de 8% des victimes survivent, contre plus de 25% dans certains pays nordiques. D'où l'importance de la qualité du matériel : « 60% des DAE sont en défaut de maintenance et présentent un risque de dysfonctionnement. Et 92% des personnes en arrêt cardiaque ne survivent pas sans l'aide d'un DAE qui doit être en bon état de fonctionnement et facile d'accès ».

Un plan de recrutements

L'entreprise prévoit une forte croissance, avec un plan d'embauche de 31 personnes en CDI début 2027 et une technologie intégrée permettant de multiplier le chiffre d'affaires par trois sans changement opérationnel.



LOCACŒUR

645, rue Mayor de Montricher
13290 Aix-en-Provence

Tél. : 08 07 06 91 12

Mail : contact@locacoeur.com

Le 315, vous connaissez ?

Au cœur du PAAP, ce restaurant et bar à bières artisanales fait partie de ces lieux où il fait bon se retrouver, aussi bien pour un rendez-vous d'affaires que pour un moment de détente entre amis.



Quentin Héral

© M. Delette

Après une première expérience d'entrepreneur, Quentin Héral a entraîné son cousin et un ami d'enfance dans une nouvelle aventure : ouvrir un bar à bières artisanales et organiser des afterworks. Les trois compères ciblent le PAAP, où ils trouvent le local idéal. On est alors en 2019. Mais ce que les trois compères n'avaient pas prévu, c'est l'arrivée du Covid et, surtout, du confinement associé en mars 2020. « Le Covid a vraiment changé la donne. Nous avons dû revoir le budget à la baisse, les banques étant quelque peu frileuses en raison du contexte. Heureusement, nous étions prêts à ouvrir en mai 2021, lorsque le gouvernement a autorisé le déconfinement et la réouverture des terrasses avec, cependant, la contrainte d'assurer un service à table uniquement et de scanner les QR Codes. Un grand moment », souligne Quentin Héral.

Être sur ce site industriel est un avantage !

« Un des points forts de notre implantation sur le PAAP est la zone de chalandise. Elle nous a permis d'élargir notre activité en ouvrant un service de restauration, midi et soir. Nous avons en cuisine une équipe dédiée à la restauration du midi, et une seconde pour la confection des tapas en soirée », explique le dirigeant avant de préciser que les repas, comme les tapas, sont « fait maison » avec des produits frais. La carte est régulièrement renouvelée. Quant au service du midi, jusqu'à une centaine de couverts, il est rapide et adapté aux horaires des bureaux. Comme le nom l'indique, les afterworks ont lieu après le travail et, pour que ce soit plus convivial, seuls des tapas sont servis. L'aménagement de la salle a été conçu pour accueillir aussi bien des groupes importants, jusqu'à 200

personnes, que des rencontres en petits comités, d'amis ou de collègues. Un baby-foot et un billard permettent de se détendre ou, pour ceux qui aiment la compétition, de se confronter ! À l'extérieur, le jardin est aménagé avec un jeu de boules (la célèbre pétanque marseillaise trouve aussi sa place à Aix-en-Provence !), ainsi qu'un espace pour s'essayer au tir de fléchettes. La musique fait aussi partie du décor, parfois sur fond musical, mais aussi via des concerts en live. Sans oublier la diffusion, très appréciée, de matchs de foot, notamment de l'OM, ainsi que d'autres sports tels que le rugby, le handball...

Des bières artisanales, mais pas que...

La spécialité historique de la maison, c'est la bière artisanale. Il y en a pour tous les goûts. Et pour cause, cette boisson, l'entrepreneur la maîtrise parfaitement puisque, dans une vie antérieure, il a créé une entreprise de vente de bières artisanales, une offre personnalisée et par abonnement sur internet. « Nous travaillons avec des brasseurs artisanaux, notamment des locaux, car il y a d'excellentes bières à Aix-en-Provence, Saint-Cannat, Puyricard, et un peu plus loin dans l'Hexagone ou à l'étranger (Belgique, Allemagne, République Tchèque, Canada, USA, etc.). Nous avons quinze becs, et donc un choix de quinze types de bière différents proposés à la pression. Une offre qui évolue très régulièrement jusqu'à atteindre les deux cents bières différentes chaque année. Une diversité très appréciée des amateurs à laquelle s'ajoute, pour celles et ceux qui n'apprécient pas le breuvage au houblon, un choix de cocktails et boissons alcoolisées ou non », explique Quentin Héral.



© Le 315

Des idées...

Il y a un an déjà, lorsqu'il a repris toutes les parts de l'entreprise, Quentin Héral a fait évoluer le décor industriel un peu froid. En installant des tissus noirs sur les murs, un arbre lumineux au centre de la salle, il a créé une ambiance apaisée qui, selon lui, séduit la clientèle... La preuve, ils restent plus longtemps. Un signe qui ne trompe pas !

Depuis peu, Le 315 propose de privatiser le lieu durant le week-end, aussi bien aux sociétés qu'aux particuliers, avec ou sans service, avec ou sans boissons et nourriture, voire avec l'installation de food-courts. Le plus ? On ne dérange pas les voisins, ni par le bruit, ni par le stationnement !

Et des projets

L'entrepreneur, jamais à court d'idées, a toujours quelques projets dans les tuyaux. Le prochain concerne l'aménagement d'une terrasse extérieure avec un sol en bois et dotée d'une grande pergola qui pourra être fermée. « Cela permettra d'avoir une continuité de la salle pour améliorer l'expérience client en hiver comme par mauvais temps. Ce sera un gros plus qui permettra de recevoir nos clients à la fois en terrasse et à l'intérieur », précise le dirigeant. Avant d'ajouter : « D'ici peu, nous allons développer un service de traiteur, de location de tireuses de bière, de vaisselle, etc. pour répondre, à la fois, aux demandes d'entreprises souhaitant organiser un déjeuner, un afterwork, ou simplement un cocktail au sein de leurs locaux ou ailleurs. »



Le 315

1040, avenue Jean Perrin
PAAP - 13290 Aix-en-Provence
07 66 35 70 96
contact@le315.fr

Qualité, variété et produits français, le crédo de La Boucherie de la Pioline



© Boucherie de la Pioline

C'est en janvier 2025 que Maxime Cuinat, alors âgé de 37 ans, reprend les rênes de la Boucherie de la Pioline créée il y a plus de vingt ans par Henri Goirand.

Une prise de risque calculée pour cet acharné du travail, originaire de la région grenobloise et installé dans le sud de la France depuis une vingtaine d'années. Titulaire d'un CAP et d'un Bac Pro boucherie charcuterie obtenus au CFA Corot de Marseille, il fait ses armes comme ouvrier boucher dans différents établissements avant de rejoindre, toujours en tant qu'ouvrier, la boucherie du Tholonet qui venait juste d'ouvrir. Cinq ans plus tard, il en devient le gérant avec le secret espoir de pouvoir, un jour, en devenir le propriétaire. Le destin s'en mêle et, alors que la perspective de rachat devient de plus en plus ténue, il rencontre l'agent immobilier en charge de la vente de la boucherie de la Pioline alors que ce dernier démarre à peine les recherches. Trois mois plus tard, l'accord est scellé avec les descendants d'Henri Goirand et Maxime Cuinat prend possession des lieux. Le chiffre d'affaires de la boucherie est alors d'environ 2,6 millions d'euros, bien loin des 5 à 6 millions réalisés au moment du décès de l'ancien propriétaire, en 2018. « Quand j'ai racheté, il y avait huit salariés. Aujourd'hui, nous sommes 18. J'ai la

chance d'avoir des anciens très expérimentés (Cédric, le plus ancien, est présent depuis 21 ans) et des jeunes motivés. Ce mélange fonctionne bien. Le recrutement de bouchers est compliqué, mais j'ai trouvé quelques pépites, donc ça va. Il n'y a pas de secret, il faut les payer ! », indique Maxime qui essaie de convaincre son comptable que recruter un ouvrier, c'est un investissement pour la société. Il précise : « Cela me permet d'avoir des rayons bien remplis et de réduire le temps d'attente des clients ».

Celui qui se considère toujours comme un ouvrier n'est pas du genre à se reposer sur ses lauriers : « Je bosse avec les gars tout le temps, j'adore travailler. Dès mon arrivée, nous avons ouvert le magasin six jours sur sept au lieu de cinq. J'ai également supprimé la fermeture de milieu de journée car la zone commerciale de la Pioline accueille de nombreuses entreprises et donc du personnel. Il faut que ceux qui terminent à 13h ou 14h puissent faire leurs courses avant de rentrer chez eux. Nous sommes donc ouverts de 8h30 à 19h », indique le nouveau dirigeant.



© Boucherie de la Pioline

BOUCHERIE DE LA PIOLINE

Boucherie de la Pioline

Rue Armand Borrili

Tél : 04 42 60 09 03

www.boucheriedelapioline.fr

Ouvert du lundi au samedi,
de 8h30 à 19h



Un refus qui a tout changé

Il révèle une anecdote qui s'est déroulée avant le rachat et qui s'est avérée très importante : « Une banque que j'avais sollicitée pour le prêt m'a dit que le projet était trop gros pour moi. Que je ne pourrai plus faire mon métier de boucher car je serai trop occupé par la gestion. J'ai alors demandé à Estelle, ma compagne, de m'accompagner dans cette aventure. Elle a accepté de prendre en charge la gestion et la comptabilité pour que je puisse m'occuper de la boucherie. Depuis, elle a pris son rythme et s'occupe également de la caisse et des clients. Nous sommes sur une bonne lancée et notre banquier actuel est très content car les objectifs sont respectés ! », indique le dirigeant avec un grand sourire.

Qualité, variété et produits français

Si les comptes sont bons, c'est qu'il y a des clients. Leur satisfaction est d'ailleurs le premier objectif de Maxime Cuinat : « Je mets un point d'honneur à ne vendre que de la viande française à 95%. Agneau de l'Aveyron ou veau du Limousin. Pour le bœuf, j'achète des arrières de bœuf charolais. Ensuite nous mettons le produit en valeur. J'ai un grand linéaire de rayons, je pourrais faire des plats entiers de cordon bleu, mais je veux que mes gars imaginent des nouveautés en permanence. Ils ont cette liberté et proposent différentes roulades de bœuf ou de la rosace d'onglet ». En plus des horaires, Maxime Cuinat a également élargi la gamme proposée aux clients : « Nous avons un rayon traiteur qui privilégie le fait maison. Nous préparons nos rillettes, pâtés, fromage de tête, plats cuisinés, salade de museau (que nous avons goûtée et qui vaut le détour, ndlr), tout est préparé par nos soins. C'est aussi le cas des saucisses. J'ai d'ailleurs un poussoir à saucisse que peu de bouchers ont. Je vends les produits de certains artisans du coin, brandade de morue, raviolis, saucisson du Lubéron, et nous proposons de l'épicerie comme du fromage, du vin, des desserts, ou des « amuse-gueules » pour l'apéro, de quoi faire un repas complet ».

Avec une clientèle qui n'hésite pas à venir de La Ciotat ou de Martigues « afin de bénéficier du bon rapport qualité/prix de nos produits », selon Maxime, l'avenir se présente bien pour le jeune chef d'entreprise. Il a également maintenu une pratique instaurée par l'ancien propriétaire qui permet aux clients d'obtenir, les mercredis et vendredis, une remise de 5% à partir de 20€ d'achat. Un bon moyen de fidéliser la clientèle !

Depuis l'an dernier, la Boucherie de la Pioline est partenaire du PAUC, le club de handball. Les soirs de match, Maxime Cuinat fournit les plateaux de charcuterie servis dans les différents salons.



© Boucherie de la Pioline

AUDIT

PREVENTION

CONSEIL



A S S U R A N C E S
B L A N C H A R D

Votre partenaire courtier
Depuis plus de 150 ans!

info@assurances-blanchard.com

04.42.907.907

Groupe SAGA - 1285 Rue André Ampère CS 70535 - 13593 - Aix-en-Provence CEDEX 3 - N° ORIAS 07000235 - RCS AIX58B23 - Siret 581 620 234 00053



VOTRE PARTENAIRE SÉCURITÉ SUR LE
PÔLE D'ACTIVITÉS D'AIX-EN-PROVENCE
24h/24 & 7j/7



- SAPS est mandaté par l'association des entreprises du pôle d'Activité d'Aix-en-Provence.
- Nous assurons la surveillance du Pôle toutes les nuits, et 24h/24 les week ends et jours fériés.
- Nos agents de sécurité, en véhicules d'intervention, sont en communication constante avec une station de télésurveillance certifiée APSAD P5.

**L'assurance pour nos clients d'un délai d'intervention très rapide
en cas de déclenchement d'alarme.**

Contactez-nous pour une étude de sécurisation globale
et personnalisée de vos locaux.

04 42 34 04 04
www.saps13.fr

Article L.821-9 du Code de la Sécurité Interneure - CDD - : autorisation administrative d'exercer (Surveillance électronique - Surveillance Sanctionnée) délivrée par le Conseil National des Autorités Privées de Sécurité
N° AUT-012-2021-06-SD-2022040802 - Article L.812-14 du Code de la Sécurité Interneure - CDD - : l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

TEXTE : CHRISTIAN DEBETTE

L'ARENA A CHOISI D'INTÉGRER LE PAAP

C'est un tour du propriétaire un peu exceptionnel qu'a vécu la centaine de participants le 21 janvier dernier. Si beaucoup connaissaient les espaces publics de l'Arena, pour avoir assisté à un concert ou un match de handball, la grande majorité a découvert le dessous des tribunes. Vestiaires des joueurs, avec salle d'agrès et bain glacé, échanges avec l'équipe technique responsable des changements de configuration des salles, vue plongeante depuis le grill, autant de lieux ou sujets dévoilés en exclusivité aux entrepreneurs du PAAP.



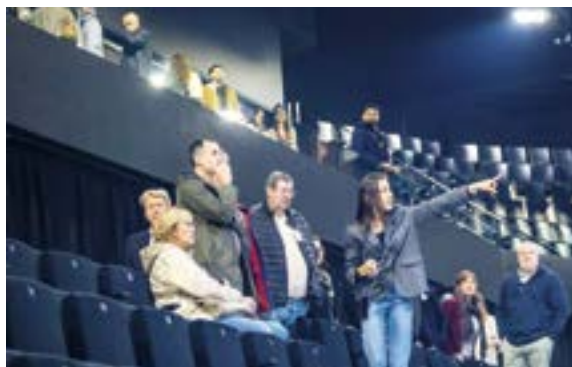
© Média Production

Avant de découvrir les entrailles de cet énorme vaisseau, Jean-François Dubost, président de l'Association des Entreprises du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence, a rappelé que la société EDEIS, était gestionnaire de deux importants sites sur Aix-en-Provence. L'aérodrome des Milles, appelé à connaître un fort développement dans les prochaines années avec l'installation de sociétés liées à l'aéronautique, la défense ou encore du domaine spatial, et, depuis le 1^{er} juillet 2025, l'Arena. EDEIS est donc un acteur important de la vie du PAAP et, à ce titre, a été accueilli au sein du conseil d'administration.

Pour les sportifs, qui dit Arena dit PAUC, le club de handball d'Aix-en-Provence. Graham Sinclair, directeur général du PAUC, a commenté ce rapprochement avec beaucoup d'humour : « Le club est très fier d'avoir



© Média Production



© Média Production

réussi à pousser l'Arena dans le PAAP (Initialement, les limites géographiques du PAAP n'intégraient pas la zone de l'Arena, ndlr). Nous souhaitons que l'Arena devienne un véritable emblème du PAAP, un lieu de vie. Que ce soit un avantage pour les chefs d'entreprises d'avoir un tel endroit sur le PAAP. Cela doit être bénéfique pour tout le monde ».

Un véritable partenariat

C'est dans cet esprit qu'un partenariat a été signé entre le PAAP, EDEIS et le PAUC, afin de faire bénéficier les entreprises du PAAP d'une offre exclusive comprenant six événements au choix en zone VIP dédiée. Une offre qui comprend trois matchs du PAUC, trois spectacles, deux événements réservés (concert privé, conférence réalisée par des sportifs de haut niveau), ainsi qu'une application digitale dédiée. Le tout pour un tarif de 2 000 € pour deux places.



© Média Production

Et du choix, il y en aura puisque Aymeric Magne, directeur général de l'Arena, a précisé : « En 2026, nous aurons une année record en nombre d'événements. Environ 80 dans la grande salle, en plus d'une trentaine hors salle. Ce sera la même chose en 2027, et potentiellement en 2028. Je ne veux pas vous affoler, nous travaillons sur le problème du transport et de l'accessibilité au site de façon qu'il y ait le moins d'impact possible sur le PAAP ».

PETIT DÉJEUNER D'ACCUEIL



© Média Production

TEXTE : CHRISTIAN DEBETTE

20 NOVEMBRE 2025

PETIT DÉJEUNER D'ACCUEIL DES NOUVELLES ENTREPRISES



Comme il est de coutume, un public nombreux était présent pour le petit-déjeuner d'accueil des nouvelles entreprises. Une manifestation qui traduit très concrètement la diversité des activités développées sur le PAAP. Vente et location de matériel médical, bureau d'études thermiques, fabrication de structures métalliques, formation et expertise nucléaire, gestion de patrimoine, salle de jeux vidéo, ou encore électricité industrielle, revêtement de toiture et sociétés informatiques étaient au programme. Ces nouvelles sociétés ont pu se présenter à la centaine de personnes présentes avant de partager café et viennoiseries (offerts par Office Café, Le Tracteur et La Famille) en même temps que les cartes de visite. Une formule qui associe convivialité et efficacité en déclenchant de nombreux échanges entre professionnels.



Le Tracteur

CLUB ENTREPRISES

LES ENTREPRISES :



AGITEM - GEMATI
Maria MILAO



AMADESSIAS MEDICAL
Didier THOUESNY



BRIAND CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Antoine MAHE



FORMATION ET EXPERTISE NUCLÉAIRE
Justine FERREIRA



EREDIA
Fiona MAGGIORINO



EVA AIX-EN-PROVENCE
Jason SCOLAN
et Romain SOMBRET



FAUCHÉ AIX
David BARTH



LE TOIT BLANC
Cédric DEBANDE



MAIL BOXES ETC
Emmanuelle ROUXEL



SUDERIANE
Benjamin CHUTTOO



www.anova-securite.com



Anova



☒ **Alarme**



☒ **Vidéosurveillance**



☒ **Contrôle d'accès**



☒ **Automatisme**

• (Portail, barrière levante, borne escamotable)

De l'**installation des systèmes** jusqu'à la **maintenance** et le **SAV**, Anova s'appuie sur **des années d'expertises**.

Un savoir-faire **familiale** transmis depuis **45 ans** pour **sécuriser** vos espaces professionnels et personnels.

Un besoin, un contact

380, Rue Claude Nicolas Ledoux
Pôle d'Activités d'Aix - 13290 Aix-en-Provence

04 42 58 16 87

gk@anova-securite.com



SIX ANS APRÈS LE COVID OÙ EN EST-ON ?

Le 16 mars 2020, sur fond de polémique liée au maintien du premier tour des élections municipales en France alors que le virus du Covid commençait à faire de gros dégâts, Emmanuel Macron, président de la République, instaurait le confinement. Du jour au lendemain, toutes les activités professionnelles, hormis celles du domaine médical, de la sécurité, de la distribution alimentaire ou du ramassage des ordures, mais y compris l'enseignement et tout ce qui concerne la garde ou l'éducation des enfants, étaient mises à l'arrêt. Un confinement très strict avec l'instauration d'attestations pour simplement aller faire ses courses. Un premier confinement qui a pris fin le 11 mai 2020 et qui a été renouvelé, dans des versions un peu plus souples, du 30 octobre au 15 décembre 2020 et du 3 avril au 3 mai 2021.

Des situations auxquelles les entreprises ont dû faire face, dans l'urgence, et adapter leur façon de travailler. Six ans plus tard, que reste-t-il de ces bouleversements ?

L'impact du télétravail

Le recours au télétravail fait certainement partie des plus importants puisque nombre d'entreprises l'ont maintenant intégré dans leur organisation et que, pour certains salariés, il est même devenu un critère

majeur au moment de choisir son employeur. Les modèles hybrides, mixant télétravail et présentiel, se sont imposés dans de nombreux métiers. Un équilibre parfois difficile à trouver, susceptible de créer des tensions entre employeurs et salariés, et qui génère également le développement des réunions en visio qui, certes, peuvent s'avérer pratiques, mais affaiblissent les « véritables » relations humaines. De nombreux salariés de la région parisienne ont d'ailleurs fait le choix de travailler un ou deux jours par semaine à Paris et de passer le reste du temps dans une autre région. Une évolution qui crée une fracture entre les salariés dont le métier est accessible au télétravail et ceux qui ne le sont pas.

Un impact inégalement réparti selon les régions françaises, la région PACA faisant partie, jusqu'à présent, des zones géographiques ayant vu leur population augmenter. Corollaire de tout cela, l'augmentation du prix de l'immobilier résidentiel et les difficultés de circulation ont amené certains à modifier leur choix.

Si l'impact sur l'immobilier résidentiel est avéré, il l'est également sur l'immobilier professionnel et commercial. Pourquoi conserver des locaux pouvant accueillir cent salariés alors qu'ils sont rarement tous présents en même temps ? Un nomadisme professionnel facilité



par le développement de la technologie, ordinateurs portables, smartphones, matériel de visioconférence, mais qui a amplifié le risque de piratage informatique. Un phénomène qui a contraint les entreprises à renforcer les outils de cybersécurité entraînant une augmentation des investissements informatiques et, surtout, des contrats de maintenance, surveillance et suivi des parcs informatiques.

Côté immobilier commercial, « la révolution est en marche » selon Laurent Vandamme, responsable transactions commerces chez Stenen : « Le Covid a bousculé tous les modes de consommation traditionnels. Enormément de grandes enseignes repositionnent leur format. Ils transforment les magasins en showroom. Ils n'ont plus rien à vendre sur place,

tout est à livrer. Les centres commerciaux vont devoir se réinventer pour devenir des lieux de vie, avec des services à la personne et du loisir. Les retail parks, petits centres commerciaux de plein air, regroupant boulanger, boucher, primeur, etc. permettant de faire les courses rapidement vont se développer ».

Recréer du lien

Une épidémie qui a eu un impact important sur l'équilibre que chacun recherche entre vie professionnelle et vie personnelle. Le sens que l'on donne à son travail, et donc à sa vie, réflexion débutée avec l'instauration des 35h, est en effet revenu au centre des priorités de nombreux salariés. Un équilibre qui, au sein des entreprises, porte un nom : RSE ! Responsabilité Sociétale des Entreprises. Un domaine un peu « fourre-tout », où se mélangent des obligations légales liées à la réduction des dépenses et de l'empreinte énergétique des entreprises (voitures électriques, bornes de recharge, etc.), des démarches éthiques ou sociales afin de traduire dans les actes de l'entreprise des valeurs ou attentes sociétales, ou encore le bien-être des salariés. Si pour l'instant, seules les « grosses entreprises » (voir la directive européenne Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)) sont concernées par la valorisation de la RSE dans leur bilan comptable, cette obligation sera progressivement étendue à tous.

Six ans après le Covid, à une époque où l'illusion de lien social est entretenue par les réseaux sociaux, les conséquences des divers confinements n'ont pas fini de se manifester. Une période pendant laquelle l'IA, autant docteur Jekyll que mister Hyde, s'est installée dans notre quotidien. Reste à savoir si le monde sera meilleur, et ça, ce n'est pas gagné !



TEXTE : MARTINE DEBETTE



JEAN-FRANÇOIS DUBOST, PRÉSIDENT DU PAAP : « Je souhaite que mon mandat de président soit une belle aventure humaine et entrepreneuriale ».

Depuis le 1^{er} janvier, Jean-François Dubost préside le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence (PAAP) pour une durée de trois ans. Le 13 janvier, il a présenté son plan de mandat 2030 aux administrateurs de l'association.

Pôles Actu : Pourquoi parler de 2030 ?

Jean-François Dubost : Si gouverner, c'est prévoir, c'est aussi préparer l'avenir.

Je souhaite que mon plan de mandat 2030 soit une belle aventure humaine et entrepreneuriale. Car 2030 est une échéance cruciale pour notre PAAP, avec la date de mise en service du BHNS qui, nous le savons désormais, est clairement spécifiée dans la dernière délibération de la ville d'Aix-en-Provence, et celle du conseil métropolitain du 15 décembre 2025. 2030, c'est aussi l'échelle de temps de travail pour faire aboutir de grands projets, dont la Tech Valley et l'Energy Valley. Enfin, 2030 est une date symbolique qui marquera la fin de mon mandat... même si celle-ci interviendra un peu plus tôt, début 2029.

Quels sont vos objectifs et votre vision pour l'avenir ?

Pour incarner une vision d'avenir ambitieuse et répondre aux grands enjeux de notre territoire, il est impératif que le plan soit porté par un collectif engagé. C'est-à-dire par le bureau, les commissions, les adhérents et les partenaires. Être capable de voir loin, clair et ensemble est une belle raison d'être. Pour atteindre nos objectifs, nous devons peser plus fortement sur l'environnement institutionnel et politique de notre territoire, d'autant que le temps administratif et le temps public sont plus longs que celui de l'entreprise privée.

Pouvez-vous citer quelques exemples ?

Nous devons consolider notre capacité d'action via notre Association Foncière Urbaine (AFU), c'est-à-dire gagner en performance : en nombre d'entreprises, création de valeur, signatures qualitatives. Également, gagner en influence (visibilité internationale, rencontres économiques d'Aix, média) et élargir notre périmètre de gouvernance et de territoire.

Comment comptez-vous mettre en œuvre votre plan de mandat ?

Nous allons nous adosser à trois objectifs stratégiques. D'abord, nous doter d'une feuille de route ambitieuse, et cohérente avec les grandes

orientations de la ville et les filières stratégiques. Une feuille de route construite sur la base d'un diagnostic préalable, pour mesurer les forces et faiblesses, les risques et opportunités, avec des objectifs comme l'accroissement de nos ressources, de nouvelles implantations. L'Association des Entreprises doit adapter son organisation et consolider les actions de promotion/animation de notre collectif.

Nous devons évaluer comment compléter notre expertise sur le volet développement/pilotage de projets en tenant compte de l'évolution de la stratégie de la ville, ainsi que du plan de mandat économique de la nouvelle mandature. Il faut que nous élargissions le périmètre de gouvernance du PAAP, sans oublier de structurer des réseaux prescripteurs : ambassadeurs, VIP, task force internationale, Semepa, SPF.

LE BUREAU 2026 À 2028

Président : **Jean-François Dubost**,
Vice-président : **Bernard Figuière**,
Secrétaire : **Philippe De Saintdo**,
Trésorier : **Patrick Escudier**,
Responsable commission RSE : **Brigitte Lasery**,
Responsable commission MobiPôle : **Stéphane Guérin**,
Responsable commission quotidien
& réhabilitation : **Frédéric Blanchard**.

L'HOMMAGE À JEAN-CLAUDE MARCELLET

Jean-François Dubost a salué le travail et les actions menées par son prédécesseur, Jean-Claude Marcellet décédé le 5 février : « En premier lieu, je souhaite adresser, à Jean-Claude Marcellet, un message de remerciement, de félicitations. Ses principales réalisations ont été la création du salon MobiGreen, le livre blanc de la RSE, la création de la commission DigiPôle, le salon Numer'IA, la révolution LED sur l'ensemble du PAAP, sans oublier le BHNS. »

TEXTE : MARTINE DEBETTE

PILOTE D'AVION CONFIRMÉ, JEAN-CLAUDE MARCELLET S'EST RAPPROCHÉ DES ÉTOILES

Très engagé dans la vie économique du territoire aixois, et même au-delà, Jean-Claude Marcellet est décédé le 5 février après avoir livré un rude combat contre la maladie.

Visionnaire, aimant relever et lancer des défis, entreprendre, jouer la contradiction en faisant preuve d'un humour parfois caustique, mais toujours subtil et bienveillant, Jean-Claude Marcellet était très exigeant. Il aimait pousser ses collaborateurs dans leur retranchement pour atteindre l'excellence. L'excellence, un thème qu'il s'imposait à lui-même et qui a été le fil conducteur de ses trois années de présidence du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence (PAAP) du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025. Le 14 novembre 2024, en reconnaissance de son engagement, il a reçu les insignes de chevalier de la Légion d'honneur. Un symbole qui comptait énormément à ses yeux.

Un ingénieur ingénieux...

C'est à Oyem, au cœur de la forêt gabonaise, que Jean-Claude voit le jour. En 1968, son Bac en poche, il intègre l'École supérieure des ingénieurs de Marseille. En 1973, son appétence pour la technologie est déjà bien ancrée : il développe des dispositifs d'analyse de qualité des soudures pour le compte du Commissariat à l'énergie atomique. Puis il crée la première « Criée aux fleurs » informatisée et basée sur les enchères décroissantes. Le succès est immédiat. Ses méninges toujours en action, il dépose, en 1978, un brevet de taximètre électronique avec paramétrage des tarifs applicables qui révolutionne le quotidien des chauffeurs de taxi. Preuve de l'intérêt de cette innovation, la société ATA existe toujours aujourd'hui.

Et précurseur !

Précurseur, il crée, en 1979, une société high-tech I2E, spécialisée dans la transmission et le traitement du signal, qui conçoit des équipements permettant d'intercepter les transmissions militaires. Une structure qu'il préside et développe pendant vingt-cinq ans sur un marché qui s'adresse à 80% aux industries de défense et qui lui vaut l'habilitation « secret défense ». En 1995, I2E figure dans le top 100 des sociétés françaises les



Jean-Claude Marcellet lors de la remise de la Légion d'honneur, le 14 novembre 2024

© fournie par la famille

plus dynamiques. Une reconnaissance qui va au-delà des frontières de notre pays et qui lui vaut d'être élu « manager de l'année ». En 2004, I2E compte quelque 400 salariés. Rebaptisée AMESYS, il la transmet à Atos, leader mondial de la transformation numérique. Non pas pour profiter de la vie et couler des jours plus paisibles, mais parce qu'il a le projet d'une tout autre aventure. Plus aérienne ! Spécialisée dans la sûreté des hélicoptères et la réduction des accidents, il crée ISEI qui propose des produits technologiques de haut niveau (Helisafe, Helicom, Heliaudio) améliorant la sécurité en vol. Une entreprise cédée au groupe Safran quelques années plus tard.

Un engagement associatif

En parallèle de son parcours professionnel, Jean-Claude Marcellet s'est toujours impliqué dans la vie associative professionnelle (Conseil de développement, UPE13, juge au tribunal de commerce, médecine du travail du Pays d'Aix, sans oublier l'Association des Entreprises du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence), ou caritative (notamment le Rotary Club Aix-Trévaresse-Durance, où Patricia, son épouse, et lui se sont beaucoup engagés).

TEXTE : CHRISTIAN DEBETTE

LA FACTURE ÉLECTRONIQUE, C'EST POUR BIENTÔT

Facturation électronique ! Deux mots qui ont tendance à donner de l'urticaire à bon nombre d'entrepreneurs. Mais pas le choix, il faut s'y mettre, et vite !

Les entrepreneurs ne doivent pas se focaliser sur la date du 1^{er} septembre 2026 et imaginer qu'ils ont le temps. Avant de choisir une plateforme, il est nécessaire de faire le point sur les outils de gestion et de comptabilité utilisés actuellement et de définir la stratégie de l'entreprise dans ce domaine. Une réflexion qu'il convient de ne pas réaliser dans l'urgence afin de prendre les bonnes décisions.

Reportée une première fois, cette obligation entre maintenant dans sa dernière ligne droite. Toutes les entreprises assujetties à la TVA (même s'il ne facture pas de TVA un autoentrepreneur est néanmoins concerné par cette réforme) doivent être prêtes, totalement ou partiellement, au 1^{er} septembre 2026. Et cela, sous peine d'amendes très dissuasives !

Pôles Actu résume les grandes lignes de cette réforme.

Qui est concerné ?

Toutes les entreprises, quelle que soit la taille, la forme juridique ou le chiffre d'affaires, y compris indépendants, professions libérales, micro-entrepreneurs, qu'ils facturent ou non la TVA.

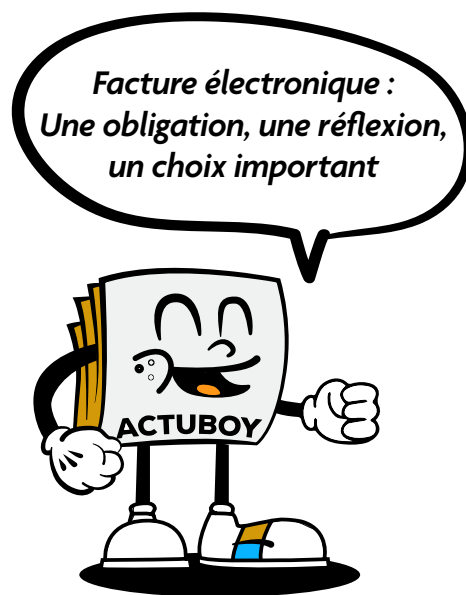
Un calendrier de déploiement en 2 étapes :

1^{er} septembre 2026

- Obligation, pour toutes les entreprises, de déclarer leur Plateforme Agréée (PA). Il en existe une centaine.
- Obligation, pour toutes les entreprises, de réceptionner les factures électroniques.
- Obligation, pour les grandes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire (ETI), d'émettre et de transmettre des factures au format électronique.

1^{er} septembre 2027

- Obligation, pour les TPE et PME, d'émettre et transmettre des factures au format électronique.



Pourquoi ce changement ?

Sur la page d'accueil du site [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), on trouve un petit film de présentation de la réforme.

Accueil impots.gouv.fr | impots.gouv.fr

En trois minutes, on y apprend les principales raisons de cette nouvelle obligation :

- Pour l'État, elle est un levier permettant d'avoir une meilleure connaissance de l'économie française.
- Cette réforme s'inscrit dans un mouvement global de simplification et de modernisation des échanges commerciaux.
- Elle est plus juste, plus simple et plus efficace.
- Une seule opération, permet d'envoyer une facture à son client, d'alimenter sa comptabilité (selon la plateforme retenue) et de transmettre à l'administration les données nécessaires en s'épargnant des démarches ultérieures.
- Une facture électronique n'est pas un simple document PDF. C'est un document dématérialisé et standardisé qui répond à des normes européennes.
- Si le client est un particulier ou établi à l'étranger, le fournisseur envoie sa facture par le canal habituel et transmet simplement ses données de paiement ou de transaction à sa plateforme agréée qui les transmet à l'administration.



POURRAS TU M'ENVOYER
TA FACTURE RAPIDEMENT,
J'AURAIS BESOIN DE...

C'EST
EN LIGNE.

"BIP"

HA OUI...
BIENVENUE EN
2026...

FEDERICI



PÔLE D'ACTIVITÉS AIX-EN-PROVENCE
Maison des Entreprises – Association des Entreprises
45, rue Frédéric Joliot, 13290 Aix-en-Provence
04 42 24 40 26

Entrée gratuite

NUMERiA

LES RENCONTRES DU NUMÉRIQUE

09 AVRIL 2026

11h00/15h30

CONFÉRENCES / DÉBATS

Venez rencontrer des spécialistes du numérique directement sur leur stand



FOODTRUCKS



TEXTE : CHRISTIAN DEBETTE

SALON NUMER'IA, PREMIER ÉVÉNEMENT DE LA COMMISSION DIGIPÔLE

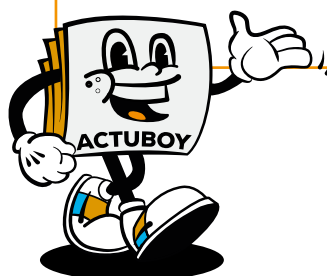
Soucieuse de coller à l'actualité et d'apporter toujours plus de services aux utilisateurs du PAAP, l'Association des Entreprises du pôle d'activités a lancé DigiPôle. Une nouvelle commission destinée à informer entrepreneurs et salariés du PAAP des évolutions liées à la transformation numérique.

Frédéric Sémanaz, créateur de la société Semi Informatique, et David Marquié, de la société SI Web, animent un groupe d'une dizaine de personnes recouvrant les divers aspects de cette transformation. Si le développement de l'intelligence artificielle (IA) est bien évidemment un sujet majeur, il est loin d'être le seul. Cybersécurité et protection des données, obligations légales, évolution du matériel et des logiciels, ou encore contrats d'assurance spécifiques, autant de thèmes sur lesquels, il faut bien l'admettre, nous sommes nombreux à ne pas être au top de l'information.

Devant ce constat, les membres de DigiPôle ont décidé de concocter Numer'IA, un événement conçu sur le modèle de MobiGreen. Pendant le temps méridien, de 11h à 15h30, les visiteurs pourront parcourir les stands de divers spécialistes (voir encadré) et exposer leurs problèmes ou souhaits aux différents acteurs du numérique. Ils pourront également assister à une (ou plusieurs) conférence(s) traitant du sujet qui les préoccupe. Frédéric Sémanaz détaille les objectifs du salon : « Le monde de l'informatique et du digital évoluant très vite, le besoin des entreprises est en perpétuel changement. Nous allons apporter une information généraliste sur les différentes composantes de la transformation numérique. Nous souhaitons faire prendre conscience aux entreprises des enjeux de l'IA, des risques de cyberattaques, des obligations légales et leur présenter le matériel et les logiciels facilitant le travail à distance. Beaucoup d'entreprises ne savent pas qu'elles peuvent s'assurer contre les cyberattaques ou hésitent, pour celles qui se sont fait hacker, à déposer plainte. Le salon permettra aux entreprises d'avoir une information générale afin de mieux définir leurs besoins spécifiques ».



Et pour plus de convivialité, des foodtrucks seront présents pour permettre aux visiteurs de se restaurer



LES CONFÉRENCES

QUATRE CONFÉRENCES SONT AU PROGRAMME DE NUMER'IA

12h – 12h30 Comment intégrer l'IA générative dans votre environnement professionnel (France Talents & Transitions)

12h30 – 13h Protégez-vous contre les cyberattaques (Urgence Cyber Région Sud)

13h – 13h30 Sensibilisation aux RGPD (Avocat)

13h30 – 14h Témoignages (CIC et Assurances Blanchard)

LES STANDS PARTENAIRES

SI CONTACT
Matériel de visioconférence

SIWEB
Création de site internet - développement de solutions informatiques pour le web

SEMI INFORMATIQUE
Service de maintenance et infogérance informatique

GRID TÉLÉCOM
Opérateur télécom de proximité de nouvelle génération

ASSURANCES BLANCHARD
Courtier en assurance

CIC
Banque

OPCO ATLAS
Opérateur de compétences des entreprises et salariés des services financiers et du conseil

CNAM
Conservatoire National des Arts et Métiers

AVOCAT
Avocat spécialiste en propriété intellectuelle, marques et IT. IA

MY SELFIE COMPANY
Fabrication, vente et location de photobooth

URGENCE CYBER RÉGION SUD
Centre de réponse à incidents de cybersécurité

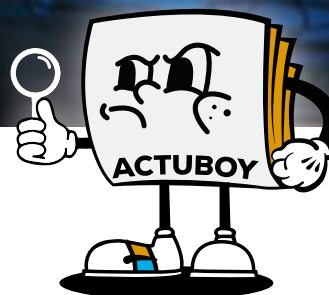
AUDIT PROTECTION SÉCURITÉ :
Installateur et intégrateur de systèmes de sécurité

EVA AIX-EN-PROVENCE
Salle de jeux en réalité virtuelle Cyberbar Fléchettes augmentées

FRANCE TALENTS & TRANSITIONS
Formation d'adultes

OFFICE CAFÉ





TEXTE : CHRISTIAN DEBETTE

FRAUDE À L'IBAN

Selon le quotidien Les Echos, ce ne sont pas moins de 184 millions d'euros qui ont été détournés en 2024, en France, suite à des fraudes liées à des faux IBAN.

Une somme énorme qui concerne particulièrement les entreprises puisque les détournements se font essentiellement suite à l'interception de factures ou par le biais des mails professionnels.

Partant du dicton qui précise qu'un homme averti en vaut deux, Pôles Actu détaille les principaux modes opératoires utilisés par les escrocs :

- **L'usurpation d'identité**

À partir de documents qu'il a réussi à vous usurper, le fraudeur ouvre un compte à votre nom et procède à des achats de biens ou de services en vous laissant régler la facture.

- **Phishing**

Vous recevez un mail censé provenir de votre banque, d'une administration ou encore de votre opérateur téléphonique. Ce mail comprend des informations qui vous mettent en confiance et vous demande d'indiquer un mot de passe, un numéro de compte, de télécharger la pièce jointe ou de cliquer sur un lien qui vous emmène sur un faux site plus vrai que nature.

- **Prélèvements non autorisés**

À l'aide d'un IBAN souvent volé, les escrocs mettent en place des prélèvements automatiques sur votre compte.

COMMENT LUTTER CONTRE CE FLÉAU :

- Un des premiers réflexes à avoir est de surveiller ses comptes bancaires très régulièrement. Si cela n'empêchera pas la fraude, votre vigilance permettra de prévenir rapidement la banque afin d'éviter que le préjudice ne soit trop important.
- Vérifiez les coordonnées bancaires de la personne ou société que vous vous apprêtez à régler. Surtout lorsque vous constatez que l'IBAN de votre fournisseur ou client a changé !
- Avant d'enregistrer un nouveau prélèvement, redoublez de vigilance et n'hésitez pas à demander à votre banque d'activer des contrôles supplémentaires.

QUE FAIRE SI CELA VOUS ARRIVE ?

- En cas de doute sur une transaction financière, la première chose à faire est de prévenir votre banquier. Tout acte suspect doit être signalé, quitte à s'apercevoir que tout va bien !
- Déposez plainte auprès des autorités compétentes.

Si le risque zéro n'existe pas, le meilleur moyen d'éviter la fraude aux IBAN, comme les autres fraudes, est de rester vigilant. Il vaut mieux paraître pointilleux, tant vis-à-vis des collaborateurs que des partenaires de l'entreprise, et instituer la vigilance en règle de fonctionnement. Nous préférons tous travailler dans la confiance, mais avec la numérisation des procédés, c'est un luxe que l'on ne peut pas se permettre !





© ACA

TEXTE : CHRISTIAN DEBETTE

L'ACA DÉMARRE 2026 SUR LES CHAPEAUX DE ROUES !

Si l'Automobile club d'Aix-en-Provence (ACA) est une vieille dame de 75 ans, elle n'en demeure pas moins active et soucieuse de développer ses valeurs : plaisir de conduire, respect des usagers de la route et partage d'une culture automobile commune.

Depuis le début de l'année, l'ACA s'est installé dans des locaux entièrement rénovés, situés au sein de l'immeuble Tertia I, au cœur du pôle d'activités. Un déménagement qui marque la volonté du club d'améliorer l'accueil et les services proposés à ses adhérents, mais aussi à ses partenaires et aux entreprises du pays d'Aix en général et du PAAP en particulier.



© ACA

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

Acteur majeur sur les sujets de la mobilité et de la sécurité routière, l'ACA propose des formations en prévention des risques routiers, ainsi que des stages de sensibilisation à la sécurité routière à destination des salariés du pôle d'activités. Elles visent à encourager les collaborateurs, dirigeants et gestionnaires de flottes, à réduire les risques d'accidents, à améliorer les comportements au volant afin de renforcer la sécurité des déplacements professionnels. Elles constituent un

levier concret pour les entreprises souhaitant renforcer leurs engagements en matière de sécurité, de bien-être au travail et s'inscrivent pleinement dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

PLAISIR ET CONVIVIALITÉ, L'AUTRE FACETTE DE L'ACA

Si l'ACA est connue pour ses stages de récupération de points, elle l'est également pour les nombreuses sorties et événements organisés à destination des adhérents. Culturelles, gastronomiques, œnologiques ou encore touristiques, ces balades automobiles sont de grands moments de convivialité entre passionnés et incarnent pleinement l'esprit du club.

Adhérer à l'Automobile Club d'Aix-en-Provence, c'est l'occasion de rejoindre une structure engagée qui place l'automobiliste au cœur de ses priorités. Les adhérents bénéficient d'un accompagnement en termes de conseils juridiques ainsi que l'accès à un réseau de partenaires offrant des avantages exclusifs.



UNE VIEILLE DAME

Fondé en 1950 à l'initiative d'amis et de passionnés de sport automobile, l'Automobile Club d'Aix-en-Provence et du Pays d'Aix accompagne la vie quotidienne des automobilistes et favorise les rencontres entre passionnés de voitures de collection, anciennes, modernes et de prestige.

TEXTE : CHRISTIAN DEBETTE

COVOITURAGE / KAROS

COVOITURER POUR RÉDUIRE LE NOMBRE DE VOITURES SUR LA ROUTE

Le sujet revient inlassablement au fil des différents numéros de Pôles Actu : il est toujours aussi difficile, et voire de plus en plus, d'entrer ou de sortir du pôle d'activités aux heures de pointe !

Mais avant de reprocher aux pouvoirs publics, ou aux élus, de ne rien faire pour régler le problème, ne devons-nous pas commencer par balayer devant notre porte ? Par nous, il faut entendre les plus de 35 000 « utilisateurs » quotidiens du PAAP. Faisons tout ce qui est en notre pouvoir, et dans nos moyens, pour participer à la seule solution qui existe pour minimiser le problème : réduire le nombre de voitures ne transportant qu'une seule personne !

Sur ces 35 000 véhicules, que se passerait-il si seulement 20% de ces solistes de la voiture devenaient des adeptes du covoiturage ? Grosso modo, cela représenterait 7 000 véhicules en moins sur la route, engendrant une réduction significative des embouteillages, une simplification du stationnement, problème que l'on commence à trouver dans de nombreux quartiers du PAAP, sans parler des économies de carburant, de pollution et, cerise sur le gâteau, l'occasion de faire de belles rencontres.

COVOITURER ENTRE COLLÈGUES OU PAR LE BIAIS D'UNE APPLI

Si le plus simple est certainement de covoiturer entre collègues d'une même entreprise, depuis 2024, à l'initiative de la métropole Aix-Marseille-Provence, une plateforme de mise en relation entre des conducteurs et des passagers, dénommée le Covoiturage, a été créée. Une plateforme opérée par Karos, dont le contrat initial de deux ans vient d'être renouvelé pour 2026 et 2027.

Concrètement, comment ça fonctionne ? C'est très simple... Vous téléchargez l'application, puis vous indiquez votre trajet habituel, conducteur ou passager. Financièrement, pour les trajets inférieurs à 30 kms, le conducteur perçoit deux euros par passager. 1,50€ versés par la métropole et 0,50 € par le passager.



Pas d'obligation : utilisation quotidienne, hebdomadaire, ou au coup par coup, chacun s'organise en fonction de ses impératifs professionnels ou personnels. Et si votre conducteur se retrouve coincé au bureau au dernier moment, pas de panique, la garantie retour s'applique. Par le biais de l'application, un taxi ou un VTC vient vous chercher et vous ramène chez vous sans frais supplémentaires. Et pour ceux qui craignent de ne pas pouvoir se déplacer pour aller déjeuner le midi ou assurer un rendez-vous, le service « Le busPro » permet un déplacement porte-à-porte à l'intérieur du pôle d'activités (voir Pôles Actu n°84). À noter que, pour les titulaires d'abonnement aux transports métropolitains, ces deux modes de déplacement ne font l'objet d'aucun frais supplémentaire. Les entreprises, notamment celles ayant beaucoup de salariés, ont également un rôle très important à jouer en informant, incitant et facilitant l'accès de leur personnel à cette application. En adhérant au programme, elles reçoivent des statistiques d'utilisation qui rentrent dans leurs obligations liées à la RSE. Un système gagnant/gagnant qu'il serait dommage de ne pas saisir !

PLUS
D'INFOS :



FEDERICI

Découvrez les
Oeuvres de
L'artiste Aixois
Raphael Federici
Sur **instagram** :
@raphael_federici

Visitez son atelier :
0633790165





L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE TERRITORIALE AU CŒUR DE LA 13^{ÈME} ÉDITION DU PLACE MARKETING FORUM

TEXTE : MARTINE DEBETTE

16 & 17 AVRIL 2026

CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD

380 avenue Wolfgang Amadeus Mozart
13100 Aix-en-Provence



Dédié au marketing des territoires et à l'attractivité en France et à l'international, ce forum alternera conférences, think tanks et ateliers. Fidèle à sa mission de benchmark, d'analyse et de valorisation des meilleures pratiques territoriales, l'évènement réunira environ 300 décideurs-managers, chercheurs, praticiens et élus, autour d'un fil rouge central : la transition des territoires et de leurs acteurs que sont les entreprises, agences d'attractivité, offices de tourisme, etc.

Seront mises en lumière les initiatives et stratégies innovantes accompagnant les territoires dans leurs différentes transitions : écologiques, sociales et de l'économie régénérative.

Le « Place marketing forum 2026 » permettra de souligner le rôle essentiel des entreprises dans les grandes mutations des territoires, au travers de témoignages de dirigeants et d'experts qui aborderont l'ensemble de ces sujets. Jean-François Dubost, président du PAAP, portera la vision du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence et soulignera la responsabilité territoriale des entreprises.



CONTACT POUR S'INSCRIRE

Annie DELANGHE

annie.delanghe@univ-amu.fr

04 13 94 21 73

Sarah DJALAL

sarah.DJALAL@univ-amu.fr

04 13 94 21 73

TEXTE : CHRISTIAN DEBETTE

DES LOCAUX TOUT NEUFS ET TOUT BOIS POUR SANTÉ TRAVAIL PROVENCE

C'est une opération non conventionnelle, économe en énergie et esthétiquement réussie qui a été inaugurée le 30 janvier dernier.

À l'étroit dans ses locaux de 1 000 m², construits il y a de nombreuses années, c'est en 2022 que le service Santé travail Provence (STP) lance le projet d'agrandissement. Le cabinet d'architectes Bruno Paillet et Alexandre de Besombes, qui a réalisé le bâtiment existant, a de nouveau été sollicité. Si, dans un premier temps, il est envisagé de surélever le bâtiment existant, c'est finalement une démolition, suivie d'une reconstruction totale qui est décidée.

Pour ce faire, le maître d'ouvrage a accepté que le maître d'œuvre travaille, dès la phase conception, avec des entreprises spécialisées. Les choix techniques et financiers ont été réalisés au fur et à mesure de l'avancement des études ce qui a permis de respecter le cahier des charges, et même de l'améliorer. Sur proposition de l'architecte, STP a accepté un surcoût au niveau des fondations et de la structure porteuse afin d'accueillir un troisième niveau de 1 000 m² lorsque le besoin se fera sentir. « Je milite auprès de mes clients pour associer les entreprises qui ont une compétence sur une problématique spécifique. C'est le meilleur moyen d'optimiser le projet », indique Alexandre de Besombes avant de compléter : « Le maître d'ouvrage voulait un bâtiment écologiquement avancé. Il s'est facilement laissé convaincre d'adopter une structure bois. Comme nous ne pouvions pas mettre de grue en journée, en raison de la proximité de l'aérodrome des Milles, il était important de séquencer la fabrication et le transport. J'ai donc travaillé avec TMP pour la démolition et les VRD et Mù Fangzi (petite maison bois en chinois) pour la structure bois et les façades ».

« Ce bâtiment est construit totalement en bois. Aucun béton dans sa conception hormis une chape sur plancher bois. Les fondations sont assurées par des pieux vissés métalliques de 7 mètres. Cela permet d'avoir un sol perméable à l'eau comme s'il n'y avait pas de bâti. Nous avons totalement préfabriqué le bâtiment hors site, transporté l'ensemble de la structure avec 54 semi-remorques et réalisé le montage entre le 6 et le 26 février 2025, soit 16 nuits. Le bois vient des Landes, le scieur est à Nantes, l'usinage a été réalisé à Sisteron. La structure est 100% déconstructible car tous les assemblages sont vissés », indique Pascal Di Stefano, patron de Mù Fangzi.

Le projet a reçu la certification BDM (bâtiment durable méditerranéen) niveau bronze pour la phase conception et concourt pour le BDM argent en exploitation. Pour cela, il faut attendre d'avoir les consommations sur une année.



L'AVIS DE SEVERINE DELATTRE, MÉDECIN DU TRAVAIL DEPUIS QUATRE ANS À STP.

« Nous sommes installés depuis un mois, c'est très agréable et beaucoup plus fonctionnel qu'avant. Nous avons beaucoup d'espace et le bâtiment est très clair et très chaleureux, notamment grâce au bois. Cela incite à la sérénité. Pendant les travaux, nous étions surpris chaque matin de ce qui avait été construit au cours de la nuit, c'était spectaculaire. »



INTERVENANTS

ST Provence, maître d'ouvrage de l'opération, est un Service de Prévention et de Santé au Travail Interprofessionnel (SPSTI). Créé en 1948 par des chefs d'entreprises, ST Provence est une association loi 1901, à but non lucratif et de droit privé, qui « organise et gère la Médecine du Travail » dans les conditions définies par la loi du 16 octobre 1946. Avec 13 800 entreprises adhérentes et plus de 143 000 salariés suivis, STP est un rouage important de la santé au travail dans le Pays d'Aix et de Salon. Tél : 0806 805 400 Le maître d'œuvre de l'opération est Alexandre de Besombes, architecte installé à Meyreuil. Tél : 06 16 19 10 85.

TEXTE : MARTINE DEBETTE

PARC JACQUES MELKONIAN



LUYNES - LE PARC UGHETTI REBAPTISÉ PARC JACQUES MELKONIAN

Inauguré le samedi 24 janvier, en présence de Sophie Joissains, maire d'Aix-en-Provence, le parc Ughetti, à Luynes, porte désormais le nom de Jacques Koren Melkonian. Un changement de dénomination qui vise à rendre hommage au créateur du groupe Aramine, implanté sur le PAAP, et depuis repris par ses trois enfants. Aujourd'hui, l'entreprise est un leader mondial de l'industrie minière, dans le cadre de la construction d'engins plus propres et plus sûrs. L'aménagement du parc a bénéficié du soutien financier du département.

QUOI DE NEUF

AGENDA



19 MARS 2026

À 17H30

Visite de l'entreprise Monext

Lieu : 80, Chemin de la Faisanderie
13290 Aix-en-Provence

9 AVRIL 2026

DE 11H À 15H30

Événement sur la Transformation Numérique – DigiPôle

Lieu : Maison des Entreprises,
45, Rue Frédéric Joliot
13290 Aix-en-Provence

16 AVRIL 2026

DE 8H30 À 16H30

Journée collecte des déchets

Lieu : Maison des Entreprises,
45, Rue Frédéric Joliot
13290 Aix-en-Provence

30 AVRIL 2026

DE 11H30 À 14H

Visite du CFA

Lieu : 200, rue Maurice Estrangin,
Plan d'Aillane
13290 Aix-en-Provence

4 JUIN 2026

À 17H30

Visite de l'entreprise ALSTOM

Lieu : 80, impasse Jean Pierre
Tevennin, Plan d'Aillane
13290 Aix-en-Provence

25 JUIN 2026

À 18H30

La Garden Party du PAAP !

Lieu : Maison des Entreprises,
45, Rue Frédéric Joliot
13290 Aix-en-Provence



ARRIVÉES

ACA

Tertia 1 - 5, rue Charles Duchesne
06 07 58 50 68
Organisation de rallyes automobiles pour les passionnés

AVAEYS

115, rue Louis Armand
04 42 75 02 91
*Agence de communication
Site internet*

DIVEINX

85, rue Louis Armand
Expériences VR pour les familles et les professionnels

ED'UP BUSINESS SCHOOL

355, rue Louis de Broglie
04 42 38 96 17
*Ecole de commerce
Centre de formation*

E=MC2 CONSULTING

925, avenue Galilée
06 88 70 91 75
Conseiller en gestion des affaires

HEXAOM

Europarc de Pichaury A2
1330, rue JRGG de la Lauzière
04 42 60 79 52
Construction - Rénovation

KAALI FORMATION

5, rue Charles Duchesne
09 87 19 66 89
Agence de communication digitale - développement web à la création de contenus

LA CREATIVE FAMILY

1040, avenue Jean Perrin
04 42 64 44 19
Agence de communication 360°, agencement et signalétique

LE CORPS AU PRESENT

645, rue Mayor de Montricher
Tech'Indus
06 12 96 17 12
Accompagnement psycho-corporel

LE TOIT BLANC

Cédric Debande
1140, rue André Ampère - Actimart
06 60 45 43 21
Revêtement de toiture - décarbonation

LES ASSOCIES

40, rue Emilien Gautier
04 42 53 58 24
Conseil en investissement

L2M ENERGIE

645, rue Mayor de Montricher
04 65 84 84 98
Chauffage - Climatisation

MAIL BOXES ETC

355, rue Mayor de Montricher -
Tech'Indus A
04 12 05 42 81
Soutien aux entreprises

MAISON ROST PATISserie

95, rue Louis Armand
04 13 41 82 76
Pâtisseries artisanales

MASTER CONSEIL

Europarc de Pichaury A
04 42 60 01 27
Gestionnaire de patrimoine et centre de formation qualifiante pluridisciplinaire

MOUV'CLUB

Actimart - 1140, Rue André Ampère
06 68 59 23 36
Bien-être et beauté (bronzage UV, Infrabike, Hot Pilates)

NORMAL

1175, rue Guillaume du Vair
06 16 33 57 84
Vente de produits de marques à des prix discount

OPEXLEASE

Mercure C
485, rue Marcellin Berthelot
07 68 43 22 77
Location d'équipements informatiques, énergétiques et industriels

O SPA D'AE

Tertia 1
06 60 62 42 90
Family spa classique - spa bébé - hydrothérapie bébé - Soins et bien-être maman - événements et anniversaire enfants

POLTRONESOFA

Rue Pierre Leydet
04 13 41 81 54
Magasin de canapés

REGUS URBAN CAP

520, rue Frédéric Joliot
0825 54 38 31
Centre d'Affaires

RESTAURANT CHEZ TANTE JEANNE

1140, rue André Ampère - Actimart
04 42 20 70 76
Restaurant

RESTAURANT LE VINGT-TROIS

50, rue Henri Bessemer
04 42 96 22 48
*Restauration sur place
A emporter ou traiteur*

RITUALS LA PIOLINE

1175, rue Guillaume du Vair
04 28 01 06 20
Cosmétiques pour le corps et produits pour la maison

RUIZEN

06 70 45 02 71
Antélios A
Formation magnétiseur - Consultation - Soins énergétiques - Géobiologie

SANDRINE BOURCEL YOGA

645, rue Mayor de Montricher -
Tech'Indus
07 81 84 75 59
Coache de vie - Yoga - Pilate

STNO

25, rue Paul Langevin
07 60 51 75 79
Electricité, plomberie, la climatisation et la construction modulaire

SILEX COMPTA

3, allée des Ingénieurs
06 31 36 06 13
Expert-comptable

SUDERIANE

520, rue Frédéric Joliot - Urban Cap
07 50 55 42 78
Informatique, cybersécurité, ingénierie, développement web

TEMP HORAIRE INTERIM - THI

1140, rue André Ampère - Actimart
2 - Le Vinci
04 42 95 60 53
Agence d'interim

THE BEST OF HUMAN

Europarc de Pichaury A3
09 80 80 16 01
Cabinet de réussite commerciale - Recrutement de dirigeants et commerciaux

TRANSAKAUTO

55, rue Louis Armand
06 26 33 48 82
Mandataire automobile

TWINS'UP

520, Rue Frédéric Joliot C/O Regus
Urban Cap
06 63 24 33 99
Entreprise de portage salarial

SOLEY AGENCY

Urban Cap - 520, rue Frédéric Joliot
06 17 54 55 98
Agence de communication

STUDIO LE BOUDOIR

Mercure C
06 13 88 83 53
Studio de Pilates, Reformer, Yoga et Stretchings

YACK

290, avenue Galilée
04 98 03 21 00
Matériel de climatisation, de chauffage

DÉPARTS

AM TRUST

ATRIUM BATIMENT

AVOCAT ROBERTO DO NASCIMENTO

BOOKELIS

COSY AND COFFEE

ERGOS

GROUPE ALTEOR

GROUPE ECIA

ILLICO TRAVAUX

IMPACT

MATERIEL-VELO.COM

MON COURTIER ENERGIE

SIKKENS

THE ROYAL RACER CAFE RESTAURANT

VECTRAL

VR TATTOOS

FUSIONS

ODALYS Aix ► MAGORA

UP SKILLS ► ACTUAL TALENT

DÉMÉNAGEMENTS

SNI - SOCIETE DE NEGOCE INTERNATIONAL
Europarc de Pichaury C9

NH INDUSTRIE

405, rue Emilien Gautier

NOVALYO

80, avenue Archimède



**Cybersécurité,
Infogérance,
Innovation.**



À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS



825 Rue André Ampère,
Pôle d'activités d'Aix,
13290 Aix-en-Provence

POUR PLUS D'INFO



Nos solutions intelligentes pour entreprises exigeantes :

- **Cybersécurité proactive**
On surveille, on protège, on agit. Vos données sont entre de bonnes mains.
- **Cloud & Mobilité**
Travaillez où vous voulez, comme vous voulez. Sécurisé, fluide, sans compromis.
- **Infogérance personnalisée**
Fini les pannes surprises : on anticipe, on optimise, on gère tout pour vous.
- **Sauvegarde & récupération**
En cas de coup dur, vos fichiers sont là. Disponibles, intacts, protégés.
- **Formations & bonnes pratiques**
Sensibilisez vos équipes aux bons réflexes cybersécurité.



04 42 24 40 08



Semi@semi-informatique.com



L'immobilier comme moteur, le foncier comme horizon.

**Cs Invest – Gestion de patrimoine immobilier
230A rue Frédéric Joliot – 13290 Aix en Provence**